

LA DIRECTRICE GENERALE

VU le code général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2018-731 du 21 août 2018 portant dispositions statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif,

VU du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'exercer l'activité ; aux articles L. 411-1 et L. 411-2,

VU l'arrêté du 1^{er} octobre 2014 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours sur titres permettant l'accès aux corps des assistants socio-éducatifs, des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs techniques spécialisés, des éducateurs de jeunes enfants et des moniteurs-éducateurs de la fonction publique hospitalière,

Considérant l'ouverture du concours sur titres d'Assistant Socio-Educatif du 1^{er} grade, spécialité « Assistant de Service Social », sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date 02 juin 2025, en vue de pourvoir 2 postes.

DECIDE

ARTICLE 1^o : Le jury du concours sur titres pour l'accès au grade d'Assistant Socio-Educatif du 1^{er} grade, spécialité « Assistant de Service Social », organisé par le CHU de Montpellier en vue de pourvoir 2 postes, est fixé comme suit :

- **Madame Camille CONAN**, Directrice Adjointe des Ressources Humaines et de la Formation, CHU de Montpellier, Présidente,
- **Monsieur Lionel WILSUS**, Directeur Délégué de site des maisons de retraite Publiques Frontignan,
- **Madame Corinne RAMON**, Cadre Socio-Educatif, responsable du service social, Hôpitaux des Bassins de Thau,
- **Madame Lauriane REVERBEL**, Assistante de Service Social, Hôpitaux du Bassin de Thau,

ARTICLE 2^o : Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation Continue est chargée de l'exécution de la présente décision.

Montpellier, le 26 juin 2025

P/ La Directrice Générale et par délégation,

La Directrice Adjointe des Ressources Humaines et de la Formation Continue,

Camille CONAN

